



RCS : LISIEUX

Code greffe : 1407

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LISIEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00148

Numéro SIREN : 792 745 234

Nom ou dénomination : A & A ART ET ACCESSOIRES DEPÔT VENTE

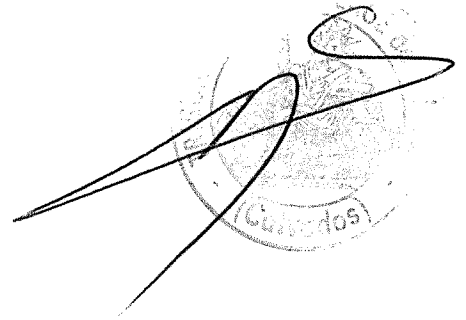
Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2014 sous le numéro de dépôt 803

A & A ART ET ACCESSOIRES DÉPÔT VENTE
SAS au Capital de 500 €

12, rue Haute
14600 HONFLEUR

N° SIRET : 792.745.234.00015
CODE NAF : 4778 C
N° R. C. S. : LISIEUX 2013 B 148

Dépôt 2014/A/803
du 03/06/2014



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE DU 21 MAI 2014**

L'an deux mille quatorze, le vingt-et-un mai à neuf heures trente, les Associées se sont réunies au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Madame Alexandra HARDILLIER préside la séance.

La Présidente constate que toutes les Associées étant présentes, l'assemblée peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Démission de la Directrice Générale.
- Cession d'actions.
- Transformation automatique de la SAS en SASU suite à la cession d'actions.
- Formalités - Pouvoir.
- Questions diverses.

La Présidente expose que Madame Laurence VILMONT, par courrier daté du 9 mai 2014 remis en main propre, a donné sa démission de ses fonctions de Directrice Générale. Il n'est pas prévu de remplaçant(e) pour le moment.

Dans le même temps, elle a exprimé son souhait de céder la totalité de ses vingt-cinq actions lui appartenant, à Madame Alexandra HARDILLIER, Présidente.

La société redeviendra donc automatiquement, une Société par Actions Simplifiée à Associée unique.

Un débat s'instaure entre les Associées.

Plus personne ne posant de questions, il est ensuite passé au vote des résolutions.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale accepte la démission de Madame Laurence VILMONT de ses fonctions de Directrice Générale, avec effet au 9 mai 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale autorise la cession des vingt-cinq actions appartenant à Madame Laurence VILMONT au profit de Madame Alexandra HARDILLIER, Présidente.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale constate qu'à l'issue de la cession d'actions au profit de Madame Alexandra HARDILLIER, devenue ainsi propriétaire de la totalité des cinquante actions composant le capital social, la société devient une Société par Actions Simplifiée à Associée unique.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à la Présidente à l'effet de procéder ou faire procéder aux formalités légales découlant des précédentes résolutions.

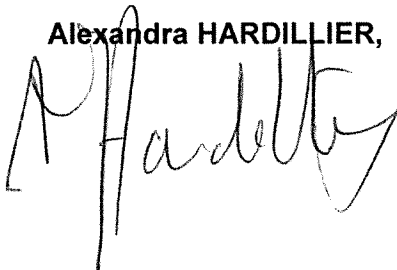
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*
* *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé par les Associées.

Alexandra HARDILLIER,



Laurence VILMONT,

